

Buckland, le 13 janvier 2011

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT****MEMOIRE POUR LE PARC ÉOLIEN DU MASSIF DU SUD**

Mon nom est Francis Ruel, citoyen de la municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland.

Je m'intéresse à ce projet parce que je crois qu'il peut apporter beaucoup aux petites municipalités. Durant la construction de ce projet, il y aura beaucoup d'emplois de créer Tant par le travail que par les retombés économiques. Ce projet ne pourra pas nuire à la Station Touristique du Massif du Sud car les éoliennes seront situées à un kilomètre de la Station.

Ce projet a été très bien préparé et bien structuré par St-Laurent Énergies. Depuis plus de 4 ans, le travail important de St-Laurent Énergies lors de consultations locales et adaptation du projet en tenant compte des considérations identifiées, dans l'esprit du développement durable. L'option proposée est la solution qui aurait le moins d'impact négatif sur le milieu parce j'ai confiance en St-Laurent Énergies car ils ont accepté de déménager 7 éoliennes pour ne pas nuire à l'habitat de la grive de Bicknell. Les éoliennes seront situées loin des villages donc, les gens n'ont pas raison d'avoir peur du bruit. Le paysage quant à lui, ne changera pas beaucoup car les éoliennes ne seront pas visibles du village. Des gens de ma famille sont allés visiter des éoliennes à Matane et ont trouvés que les éoliennes n'affectaient pas le paysage bien au contraire ils ont trouvés cela très beau.

Selon moi, je pense que ce projet devrait être autorisé. Tous les conseils des quatre municipalités (Buckland, St-Luc, St-Philémon et St-Magloire) ont acceptés le projet pour le parc Éolien du Massif du Sud. Les utilisateurs du territoire pourront continuer à pratiquer leurs activités : chasse, randonnée, VTT, motoneige, ski, industrie forestière.

Je pense personnellement, que ce projet est acceptable et devrait aider à la survie des municipalités.

*Francis Ruel*

276 P  NP   
Projet de parc éolien Massif du Sud  
62-11-24-023 DM26